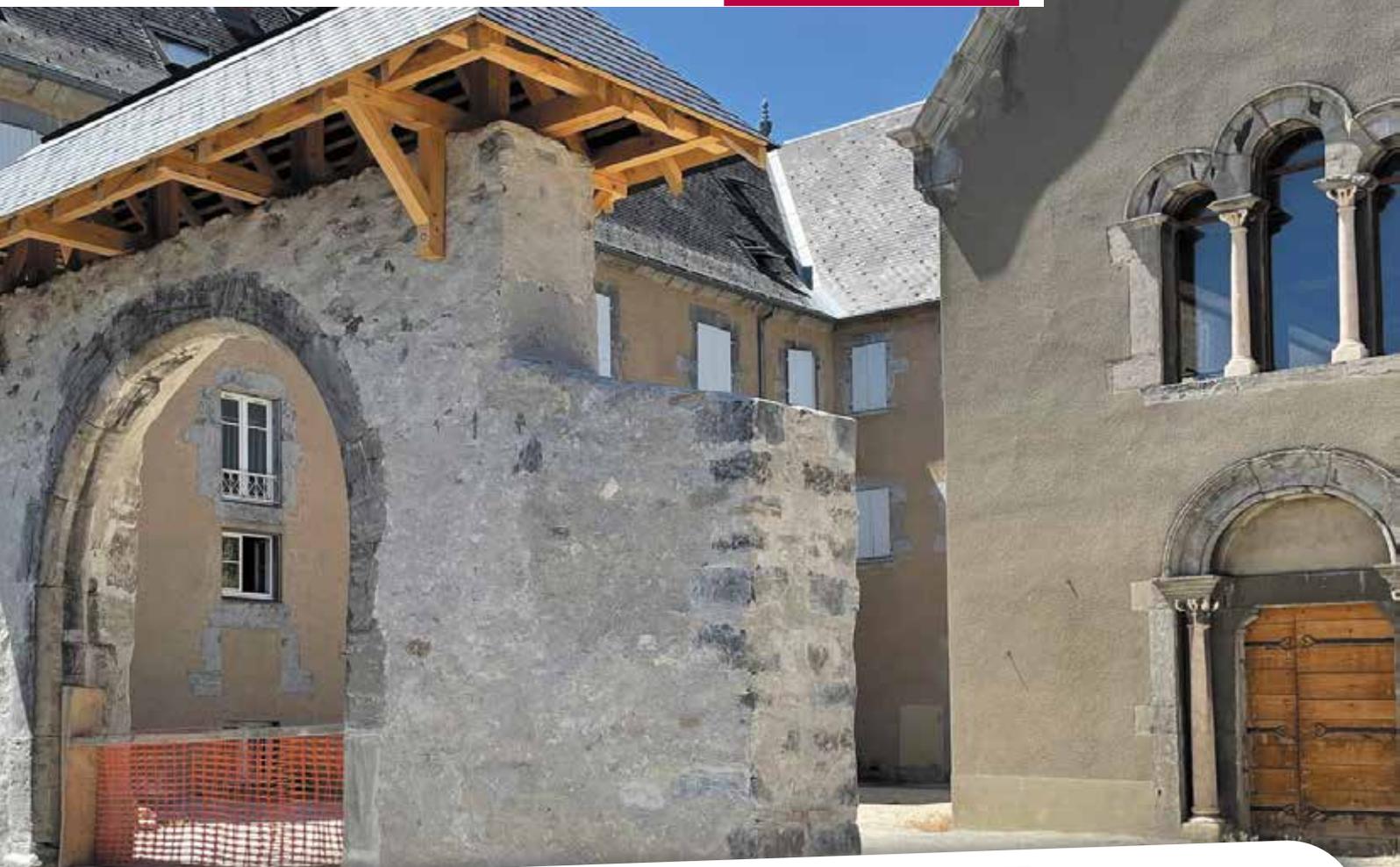


# Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

[www.lamure.fr](http://www.lamure.fr)



## Une reprise dans de bonnes conditions



**ÉRIC BONNIER**  
Maire de La Mure  
Conseiller régional

L'été est déjà bien entamé, la belle saison a permis le lancement du **traditionnel programme de festivités** et **l'avancement de plusieurs chantiers** (voiries, rénovation du centre aéré, travaux dans les écoles...)

La deuxième saison du Petit Train a officiellement été lancée le 8 juillet et **les visiteurs sont au rendez-vous**, engendrant d'appréciables retombées pour nos commerçants et nos acteurs touristiques, sur La Mure comme sur l'ensemble de notre territoire.

Le mois de juillet a été chaud, très chaud, avec cette période de canicule et de sécheresse qui a contraint les autorités à prendre **des mesures pour la préservation de nos ressources en eau**. Le fonctionnement de certains services s'est ainsi vu perturbé, notamment pour les agents des espaces verts qui ont dû stopper les arrosages de nos massifs et espaces publics. Nous espérons néanmoins que les équipements municipaux comme les stades ne seront pas trop dégradés par cette absence d'arrosage durant une période de fortes chaleurs.

Nous remercions nos administrés et les professionnels qui ont respecté et appliqué ces mesures restrictives visant à économiser nos ressources en eau ; cette thématique fait d'ailleurs l'objet d'**un nouveau chantier qui débute sur le périmètre de nos captages d'eau potable du Rif Bruyant** pour la protection des berges du torrent.

La fin d'été marquera aussi le démarrage de nombreux travaux sur les voiries communales, conformément à la volonté de l'équipe municipale d'inscrire cette année au budget d'investissement une enveloppe exceptionnelle de **200 000 € pour des réfections de voiries**.

La rentrée approche déjà à grands pas, la nouvelle année scolaire et associative se prépare pour une reprise dans de bonnes conditions.

En attendant, profitez encore et toujours des beaux jours de l'été à La Mure et en Matheysine.

« L'avancement de plusieurs chantiers »

# « Petites Villes de Demain »... un séminaire pour les élus



**Rappel : ville centre de la Matheysine, La Mure est engagée depuis 2019 dans une stratégie globale de revitalisation de son centre bourg. Forte de son engagement dans cette dynamique, la ville a été sélectionnée pour intégrer le groupe de « Petites Villes de Demain » (PVD), un dispositif qui permet ainsi de disposer d'un soutien financier et techniques de ses projets.**



Visite de la ville... identifier des problématiques.



Visite du Patrimoine.



Ateliers de travail sur le Patrimoine.

A cet effet, et afin d'apporter un même degré d'information sur ce programme à l'ensemble de l'équipe municipale, **une journée de séminaire a été organisée le 25 juin** dernier pour les élus murois, la Direction Générale des Services, la Direction des Services Techniques et le chef de projet ORT-PVD.

Cette journée de travail s'est articulée en deux phases, avec une matinée consacrée à **la visite du centre bourg** dans le but d'identifier des **problématiques sur les six thématiques** retenues dans le dispositif PVD : Mobilité, Habitat, Identité, Cadre de Vie, Economie et Santé.

Nous avons pu ainsi nous déplacer sous forme d'une visite commentée, avec fauteuil roulant et poussette pour prendre conscience des enjeux en termes de mobilité. Nous avons découvert certains aspects de notre patrimoine en nous arrêtant sur les lavoirs ou bâtiments remarquables, et en échangeant sur l'habitat dans le centre ancien.

L'après-midi a été consacré à **des ateliers** pour chacune des thématiques : débat mouvant (pour l'identité), travail sur photos d'époque (pour le patrimoine), détermination de priorités (pour l'habitat), cheminement et stationnement (pour la mobilité), ou encore un quizz (pour l'économie)...

L'objectif de ce séminaire a permis **d'entamer de nouvelles réflexions** sur notre programme de revitalisation.

A l'issue de cette journée, un travail de synthèse est en cours d'élaboration par notre chef de projet pour réunir toutes les idées, analyser les données et **fixer un cap dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »**. Un debriefing est d'ores-et-déjà prévu en septembre pour une mise à plat des différentes pistes évoquées et du travail réalisé.

C'est une belle étape de franchie pour rédiger le carnet de route du projet avant les phases de concertation qui vont débiter auprès de la population.

## *Un local dédié... pour s'exprimer et suivre l'avancement du dispositif*



Les locaux au **n°43 de la rue du Breuil** accueilleront prochainement la « **Maison des Projets** » dans le cadre du dispositif PVD. Des permanences auront lieu une fois par semaine pour répondre aux questions sur le programme de **revitalisation de la ville et de son centre-bourg**, ainsi que sur les différents projets de la commune. Des expositions seront proposées sur les **diverses études réalisées** sur La Mure, et les sujets présentés pourront évoluer au cours de l'avancement du programme.

Un espace qui s'inscrit comme **une interface entre la mairie et la population** sous forme d'un lieu d'expression, d'échange et de concertation avec les habitants désireux de participer à la revitalisation de notre ville sous ses multiples thématiques.

**Pour tout renseignement :**

contacter Valentin COLLE, Chef de projet - [valentin.colle@mairiedelamure.fr](mailto:valentin.colle@mairiedelamure.fr) - 06 34 86 47 74

**... et suivez l'actualité sur la page Facebook : « Maison des Projets de La Mure »**

## Population muroise... Un recensement debut 2023



Nous souhaitons dans ce numéro rappeler **l'importance d'un recensement de la population** : organisé sous l'égide de l'Insee, il a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant dans la collectivité, et par extension dans tout le pays, en prenant connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, profes-

sions, taille et type de logement, activités, modes de transports, déplacements quotidiens...)

Les informations recueillies intéressent particulièrement les collectivités territoriales et services de l'Etat, mais aussi les entreprises, sociologues, urbanistes... pour les projets à développer, les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place.

**Pour la ville de La Mure, le prochain recensement aura lieu en début d'année 2023.**

Au niveau local, ces données sont une aide précieuse pour définir les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées...

La population retenue permet aussi d'**ajuster le montant annuel des aides financières de l'Etat** pour le fonctionnement de la collectivité.

Pour accomplir cette mission, **nous rechercherons une douzaine d'agents recenseurs** dotés des compétences indispensables suivantes : **sens du contact, bon relationnel, organisation, disponibilité durant la période.**

NB : Une rémunération est attribuée aux agents recenseurs.

**Les candidatures peuvent être adressées dès à présent en mairie de La Mure** par courrier ou par mail : [contact@mairiedelamure.fr](mailto:contact@mairiedelamure.fr)

## Les travaux pour la protection des captages vont commencer



Le torrent aux abords des captages.

C'est sur un flanc de la vallée de la Roizonne, au pied du massif du Coiro, que sont situés les captages d'eau potable de la ville de La Mure ; plus précisément sur les bords du **torrent du Rif Bruyant** (« Le Rivobruenti ») dé-

limitant géographiquement les communes de Lavaldens de d'Orisen-Rattier. C'est sur ces terrains de montagnes qu'une eau de qualité est prélevée pour être acheminée par canalisations jusqu'à La Mure et alimenter ainsi plusieurs communes voisines.

Des travaux sont prévus en cette fin d'été pour **la protection des berges du torrent** en amont des captages, en prévention des risques de crues, avec la réalisation de seuils d'enrochement bétonnés, des levées de terre terrassées et la création d'une nouvelle passerelle qui permettra d'augmenter le tirant d'eau afin d'éviter les débordements lors des très forts débits.

Pour ce chantier, c'est **un montant de 165 000 €** qui sera consacré cette année sur notre budget annexe de l'eau potable en section d'investissement (avec une aide de la CLE de 56 000 € sur 2 ans).

Cette période de sécheresse nous rappelle plus que jamais l'importance de la préservation de cette richesse naturelle sur notre territoire.

Dans un second temps, un peu plus tard, **d'autres travaux seront entrepris sur le périmètre des captages** pour une protection contre les intrusions humaines et animales, visant à assurer **la sécurité des installations** sur le site et à **maintenir la qualité** actuelle de notre eau potable.

## UN PARTENARIAT EN VIGUEUR ENTRE L'AFIPH ET LA VILLE...



Réception pour la signature de la convention.

Une réception en mairie de La Mure avait été organisée en février 2020 afin de signer **une convention officialisant le partenariat entre la ville et l'AFIPH** (Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées) dans le cadre de l'emploi de personnes en situation de handicap.

La convention avait été signée entre le Maire Eric Bonnier et le Directeur de l'AFIPH Frédéric Leblanc, en présence des services de la ville de La Mure (Direction Générale, Ressources Humaines, CCAS), de Cédric Zanetti (Chargé de mission à l'AFIPH) et de nombreux travailleurs et encadrants

de l'Esat (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) situé sur le territoire.

Grâce à ce partenariat, **des travailleurs de l'Esat peuvent effectuer des stages** à durée variable, ou emplois à plus longue durée, dans différents services de la ville, dans l'optique de découvrir et de se familiariser avec les conditions de travail en « milieu ordinaire ».

Après deux ans d'application de cette convention, **où en est-on ?**

Plusieurs travailleurs de l'Esat ont pu être accueillis dans les services techniques de la commune, encadrés par des agents communaux pour une réelle immersion et une expérience enrichissante au sein de la collectivité.

Cette année, Frédéric Salomon a pu effectuer sur plusieurs périodes un stage d'insertion en entreprise dans l'équipe des espaces verts, et Raphaël Mangani exerce sous contrat à plus long terme comme agent à la propreté urbaine dans l'équipe « voirie et espaces extérieurs ».

**Nous les remercions très sincèrement pour le travail qu'ils accomplissent et espérons réitérer régulièrement cet accueil de travailleurs dans le cadre de ce partenariat avec l'AFIPH.**

# Des élus référents de quartiers...

**C'est une promesse de campagne : la nomination d'élus référents de quartiers ! Au sein de l'équipe municipale, ce sont donc 20 référents qui ont été nommés parmi les adjoints et conseillers municipaux pour représenter leur quartier et s'inscrire ainsi comme des interlocuteurs privilégiés avec les administrés de la ville.**



La nomination des référents ne s'est pas faite au hasard : les élus concernés connaissent le quartier car ils y habitent.

Dans cette mission, ils pourront **faire remonter des remarques, doléances et informations propres au quartier**, d'une part suite à leurs propres observations, mais surtout, grâce aux sollicitations et demandes des habitants qui pourront les contacter et leur faire part de propositions, d'idées ou requêtes diverses.

Les référents pourront **soit répondre directement** s'ils sont en mesure d'apporter les bons éléments dont ils disposent, **soit transmettre la demande** auprès de l'exécutif municipal, des élus en charge de la bonne thématique ou des services municipaux compétents dans le cas où le sujet nécessiterait un arbitrage, une discussion, une réflexion ou des investissements particuliers. Dans ce deuxième cas, les auteurs de la demande seront informés des suites données à leur démarche dès que les éléments de réponses auront été réunis.

Comment procéder pour solliciter vos élus référents de quartiers ?

■ La Ville a été divisée en 7 secteurs distincts

(voir plan ci-contre).

■ Plusieurs référents sont désignés sur chacun des secteurs.

1) Vous pouvez solliciter un des référents de votre quartier lorsque vous le rencontrez si vous le connaissez et l'avez identifié.

2) Vous pouvez adresser un mail à un ou plusieurs référents de votre quartier pour transmettre la demande ou l'information que vous souhaitez... ils gèreront les suites à donner à votre message.

**Pour contacter les élus référents de quartiers :**

Chacun dispose d'une adresse mail dédiée à cette fonction sous la forme : « [prénom.nom.lamure38@gmail.com](mailto:prénom.nom.lamure38@gmail.com) »

## Quartier n°1

■ Adeline FAURE

[adeline.faure.lamure38@gmail.com](mailto:adeline.faure.lamure38@gmail.com)

■ Hélène GENTIL

[helene.gentil.lamure38@gmail.com](mailto:helene.gentil.lamure38@gmail.com)

■ Guillaume MONTANER

[guillaume.montaner.lamure38@gmail.com](mailto:guillaume.montaner.lamure38@gmail.com)

## Quartier n°2

■ Sylvie BRUN

[sylvie.brun.lamure38@gmail.com](mailto:sylvie.brun.lamure38@gmail.com)

■ Olivier COUDERT

[olivier.coudert.lamure38@gmail.com](mailto:olivier.coudert.lamure38@gmail.com)

■ Christophe DAPPEL

[christophe.dappel.lamure38@gmail.com](mailto:christophe.dappel.lamure38@gmail.com)

## Quartier n°3

■ Michèle GIACOMETTI

[michele.giacometti.lamure38@gmail.com](mailto:michele.giacometti.lamure38@gmail.com)

■ Marc GHIRONI

[marc.ghironi.lamure38@gmail.com](mailto:marc.ghironi.lamure38@gmail.com)

■ Denis MUSARD

[denis.musard.lamure38@gmail.com](mailto:denis.musard.lamure38@gmail.com)

## Quartier n°4

■ Denis ARNOUX

[denis.arnoux.lamure38@gmail.com](mailto:denis.arnoux.lamure38@gmail.com)

■ Pascal BOREL

[pascal.borel.lamure38@gmail.com](mailto:pascal.borel.lamure38@gmail.com)

■ Pauline FROISSANT

[pauline.froissant.lamure38@gmail.com](mailto:pauline.froissant.lamure38@gmail.com)

## Quartier n°6

■ Julie NEGRO

[julie.negro.lamure38@gmail.com](mailto:julie.negro.lamure38@gmail.com)

■ Xavier CIOT

[xavier.ciot.lamure38@gmail.com](mailto:xavier.ciot.lamure38@gmail.com)

■ Bernard DURAND

[bernard.durand.lamure38@gmail.com](mailto:bernard.durand.lamure38@gmail.com)

## Quartier n°5

■ Pascal JAYMOND

[pascal.jaymond.lamure38@gmail.com](mailto:pascal.jaymond.lamure38@gmail.com)

■ Patrick LAURENS

[patrick.laurens.lamure38@gmail.com](mailto:patrick.laurens.lamure38@gmail.com)

■ Anne PAROLA

[anne.parola.lamure38@gmail.com](mailto:anne.parola.lamure38@gmail.com)

## Quartier n°7

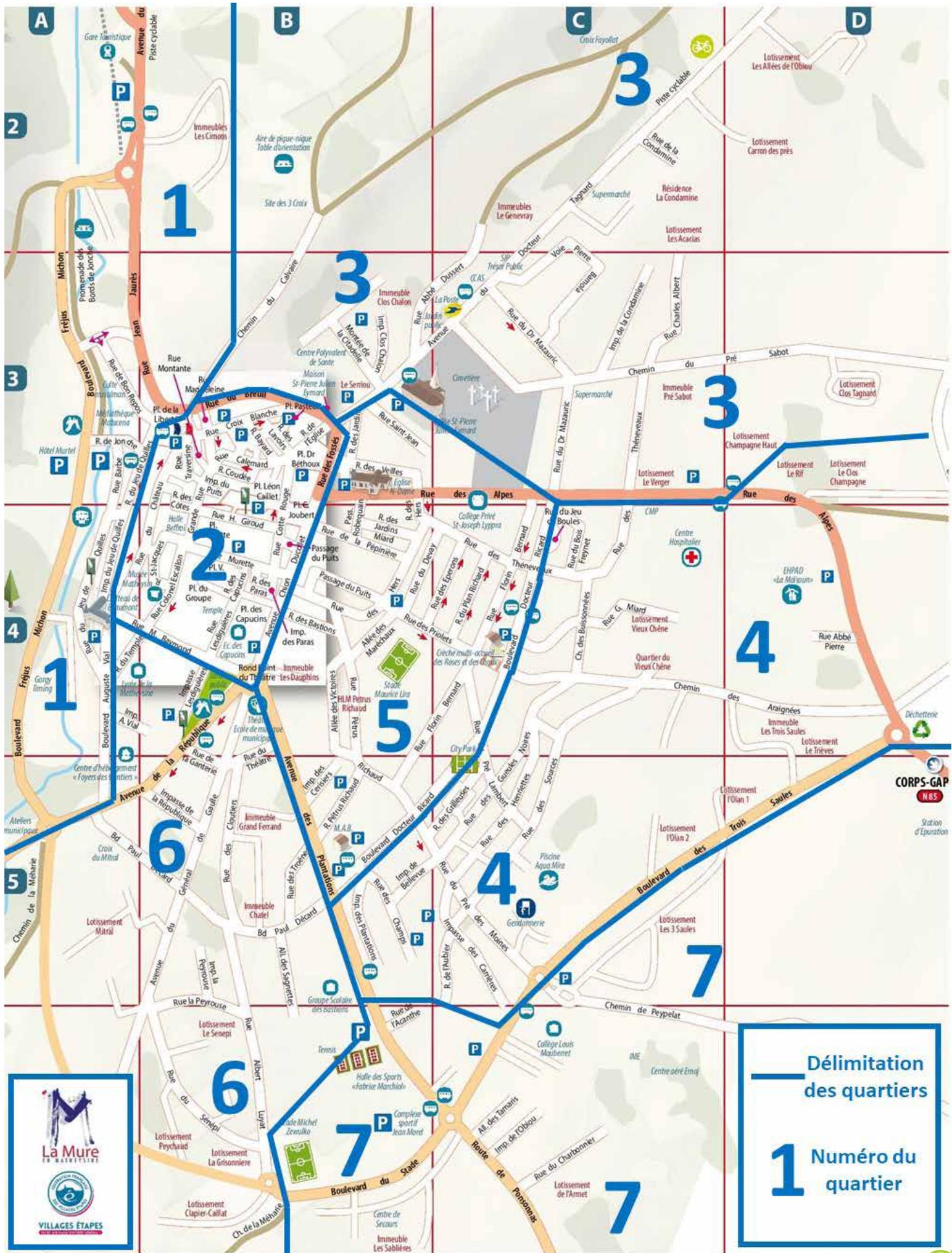
■ Audrey PERRIN

[audrey.perrin.lamure38@gmail.com](mailto:audrey.perrin.lamure38@gmail.com)

■ Céline VIAL

[celine.vial.lamure38@gmail.com](mailto:celine.vial.lamure38@gmail.com)

# VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER



Délimitation des quartiers

1 Numéro du quartier



# Les archives anciennes rejoignent les archives départementales...



Suite à la visite des archivistes du Département en novembre 2021, il avait été décidé de **confier la gestion et la conservation des anciennes archives municipales** au service des Archives Départementales.

Le 24 mai dernier, des agents départementaux ont transféré une première partie des archives municipales de La Mure dans les locaux de Saint-Martin d'Hères avec le concours de nos services techniques.

Les cartons contenant des **documents de 1309 à 1789** sont désormais conservés dans le nouveau bâtiment des archives départementales, inauguré en 2021. Ces documents bénéfici-

eront au plus grand nombre et plusieurs d'entre eux seront numérisés. Le document le plus ancien (parchemin de 1309) est une charte du Dauphin s'adressant aux bourgeois de La Mure concernant notamment la construction d'une halle dans la Grande Rue pour couvrir une partie du marché.

D'autres archives entreposées sous les toits de la mairie (budgets de l'hôpital, archives des abattoirs etc...) ont aussi été prises en charge.

Le 15 septembre prochain, **les archives de 1790 à 1944** partiront à leur tour et libéreront la pièce voisine de la salle des mariages. Ce dernier convoi concernera notamment les plans (mairie, théâtre, hôpital etc...) mais aussi les divers recensements, les plans des rues en 1911, les registres de délibérations, les réfugiés de 14-18, les registres des immigrés italiens et espagnols, les documents historiques relatifs à l'eau, aux égouts, aux alpages du Serriou, aux pompiers, au cimetière, aux fêtes, aux finances...

Tous ces documents seront ainsi **conservés dans de bien meilleures conditions de température, de lumière et d'hygrométrie**. Les élus et Amis du Musée pourront se rendre aux Archives Départementales dès cet automne pour une visite des lieux.

## Restauration du porche du Château



C'était une commande passée en fin d'année 2021 par la ville de La Mure auprès de l'Université Rurale Montagnarde (URM) afin de **restaurer et reconstituer le porche** donnant sur la chapelle du château de Beaumont.

Dans le cadre d'un partenariat de l'URM avec divers organismes de formation, cette remise en état a pu être effectuée sous forme d'un chantier participatif avec un groupe de stagiaires, sous la conduite d'un maçon tailleur de pierre expérimenté et d'un charpentier couvreur, travaillant selon les techniques anciennes.

Le chantier a débuté en avril sur plusieurs périodes d'intervention, pour s'achever en juillet et **redonner au porche son aspect originel**.



Les travaux ont consisté à remailler toute la maçonnerie de pierre en consolidant la voûte de façon à rouvrir l'embrasure, et à couvrir l'ensemble par un toit à quatre pans, couvert d'ardoises comme le montrent les photos anciennes.

La pose d'un garde-corps sous le porche est prévue en guise de finition et de sécurité ; et la commune prévoit une intervention pour aplanir la cour du château et corriger l'écoulement des eaux de pluie aux abords de la chapelle.

C'est une belle réalisation qui a été effectuée **en faveur de notre patrimoine** communal, sachant que non loin de là, les études ont aussi débuté pour un diagnostic détaillé sur l'état de la halle de la Grande Rue.

**Montant pour la restauration du porche : 16 000 €**

# INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

## POLICE MUNICIPALE

### Piscines : respect du voisinage !!

Les piscines sont un bon moyen de se rafraîchir et de se divertir dans son jardin ! Mais n'oubliez pas qu'il y a des voisins. Les jeux dans l'eau peuvent se faire sans hurlements. Nous rappelons aux propriétaires de piscines que l'utilisation de celles-ci doit se faire **dans le respect du voisinage** afin de contribuer à la **tranquillité des quartiers**.

## NUMERIQUE

### Coup de pouce pour les commerçants murois !!

Financé par la ville de La Mure et dans le but de proposer une solution numérique à l'ensemble des commerçants murois, un site internet est en ligne depuis le début d'été : [lamure-commerces.fr](http://lamure-commerces.fr). Le site est en cours d'ajustement afin d'actualiser les informations des divers établissements. Les commerces de la ville y sont **recensés avec leurs renseignements principaux**. Pour les commerçants qui souhaitent développer leurs commandes et ventes en ligne, cela est possible en créant leur espace de vente ou en orientant les internautes vers leur propre site web.

### Purpoz pour la concertation en ligne

La plateforme [purpoz.com](http://purpoz.com) permet aux administrés de répondre à des questions posées par la commune dans le cadre de consultations avec la population sur des sujets variés. Elle est financée entièrement par le dispositif « **Petites Villes de Demain** » (PVD) pour créer un lien avec les habitants et permettre de solliciter des avis sur des projets à venir. Une première question avait été posée en juin dernier sur

l'extinction de l'éclairage public (QR code joint)... de nouvelles questions seront prochainement publiées dans le cadre des projets en lien avec PVD pour la revitalisation du centre bourg.



Pour accéder à la page de La Mure : sur le site [purpoz.com](http://purpoz.com) ➤ cliquez sur l'onglet « **Participer** » puis tapez « La Mure » dans le cadre « **Rechercher** ». Donnez votre avis, rendez-vous sur Purpoz !

## JEUNESSE

### Centre de Loisirs

Nous travaillons actuellement pour **votre nouveau service jeunesse « E-maj »** de la ville de La Mure. Pour des raisons d'organisation, l'**accueil de loisirs** (3-11 ans) et le **Club Ados** (11-17 ans) **seront temporairement fermés** à partir de la rentrée de septembre. Aussi, afin de ne pas laisser les familles sans solution, nous vous invitons durant cette période à vous adresser à **la Maison Pour Tous de Susville** pour les activités du centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

Nous vous donnons **rendez-vous en début d'année 2023** pour la reprise du centre de loisirs à La Mure ; cela permettra notamment d'accueillir les enfants dans les nouveaux locaux du Centre Aéré des Trois Saules en cours de rénovation.

### Cantine Scolaire

Le prestataire assurant l'élaboration et la livraison des repas de nos cantines scolaires nous a informé d'une augmentation des tarifs de 0.10 € à compter de la ren-

trée de septembre. Afin de ne pas impacter les finances des familles, la municipalité a décidé de **ne pas répercuter cette augmentation** sur le tarif des repas de cantine, **autant pour les enfants murois que pour les enfants domiciliés sur les communes extérieures**.

Les tarifs resteront inchangés et cette augmentation sera absorbée par le budget communal des Affaires Scolaires.

## C.C.A.S

Le **CEP (Conseil en Evolution Professionnelle)** tient une nouvelle permanence au C.C.A.S de La Mure pour des bilans de compétences et divers conseils sur la reconversion, la formation, l'avenir professionnel, la reprise d'entreprises... Le **2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois**, sur rendez-vous au 06 72 01 02 03. C.C.A.S, 17 av. Docteur Tagnard

## MAIRIE

### Nouvelle adresse e-mail

L'adresse e-mail principale de la mairie de La Mure a changé.

Utilisez à présent la nouvelle adresse :

[contact@mairiedelamure.fr](mailto:contact@mairiedelamure.fr)

### Service : Eau, Urbanisme et Technique

Suite à un départ en retraite, un nouvel agent a été recruté au niveau du secrétariat et de l'accueil des services de l'eau, de l'urbanisme et des services techniques. Il s'agit de **Cécile Garnier** qui assure cette fonction depuis le 18 juillet. L'accueil de ses services sera ouvert **tous les matins** à partir du 1<sup>er</sup> septembre : **de 8h à 12h, du lundi au vendredi**.

04 76 81 53 17

[cecile.garnier@mairiedelamure.fr](mailto:cecile.garnier@mairiedelamure.fr)

# LE DÉSHERBAGE... EXPLICATIONS !!



C'est une question qui revient de manière récurrente auprès de nos services : **le désherbage des rues et places communales**. En effet, on ne peut pas comparer avec les moyens qui étaient mis en œuvre il y a 10 ans car les réglementations ont bien changé. Pour répondre à des obligations en faveur de l'écologie de la protection environnementale, le conseil municipal de La Mure s'est engagé par délibération à **abandonner l'utilisation de produits phytosanitaires** sur ses espaces publics.

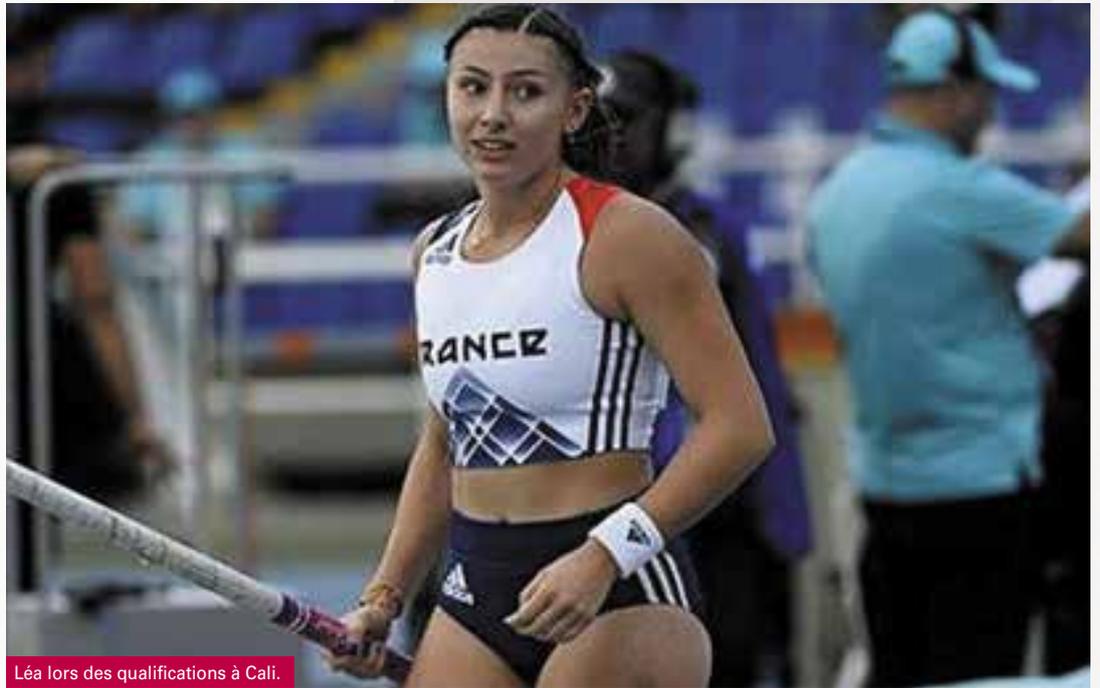
Le désherbage chimique est donc proscrit pour nos services, c'est une **condition sine qua non pour l'obtention des subventions départementales dans nos programmes d'investissement**.

Le désherbage doit donc se faire de manière manuelle par nos agents qui ne peuvent pas interve-

nir de partout au même moment dans les rues de la ville. En renfort, nous faisons aussi appel aux équipes des travailleurs de l'association CAFES qui interviennent sur certains quartiers.

Certes, l'arrachage manuel entraîne aussi une repousse plus rapide des mauvaises herbes... **nous devons faire avec, et nous comptons sur votre compréhension**. Cet été, avec l'interdiction de l'arrosage des espaces verts, nos équipes ont pu davantage se consacrer au désherbage, et cela implique une main d'œuvre importante car les rues de la commune, en cumulé, **représentent plus de 30 km de voirie à traiter !!** Rappel : au droit des façades des bâtiments, comme sur les trottoirs, **le désherbage incombe aux occupants ou propriétaires**, au même titre que pour le déneigement.

# Léa Mauberret, une Muroise aux Championnats du Monde junior d'athlétisme en Colombie



Léa lors des qualifications à Cali.

Habitant La Mure et âgée de 19 ans, **Léa Mauberret est une athlète de haut niveau** évoluant dans la catégorie Junior 2 dans la discipline du Saut à la Perche.

Elle est licenciée depuis 8 ans à l'**Athletic Club Matheysin**, formée et entraînée jusqu'à l'an dernier par Rainer Ost. Depuis cette saison elle s'entraîne à Grenoble car elle y poursuit ses études, et c'est au sein de l'**EAG (Entente Athlétique de Grenoble)** qu'elle évolue, et qui englobe notre club matheysin en tant que section locale.

**Ses records obtenus en 2022 : 4.23 m en salle et 4.10 m en extérieur.**

■ C'est à Nevers, en janvier dernier, qu'elle passe les 4.23 m, lors du Top Elite Perche. Cette performance la classe durant quelques jours **n°1 en Europe chez les juniors F**.

■ En février, à Nantes, elle devient **Vice-Championne de France junior** de saut à la perche en salle, avec une barre à 4.00 m.

■ En juillet, à Mulhouse, elle devient Vice-Championne de France junior de saut à la perche "en stade", avec une barre à 3.95 m.

C'est grâce à cette dernière performance aux Championnats de France qu'elle a obtenu sa **qualification pour les Mondiaux d'athlétisme juniors 2022 à Cali en Colombie début août**.

Lors de ces Championnats du Monde, Léa s'est brillamment qualifiée pour la finale qui s'est déroulée jeudi 4 août... et c'est une magnifique **9ème place obtenue** avec une barre franchie à 4.10m.

**« Bravo Léa ! Tu portes très haut nos couleurs de La Mure et de la Matheysine, ce résultat au niveau mondial atteste de la belle carrière sportive qui se présente devant toi. »**



WORLD ATHLETICS  
U20 CHAMPIONSHIPS  
**CALI 22**

## ÉTAT-CIVIL

21 AVRIL AU  
31 JUILLET 2022

## Naissances

Minyar MAKNI, Liliana CHALON, Elio LORSONG, Liv VICHIER, Ayha GUERRIEM, Emma SOLON CANDIA, Capucine ANDREY RODA, Célia BRAHMIA, Élio GHIRONI, Léo MOURARD.

## Mariages

Michaël MIARD et Marie REVERDY, Jean-Christophe ROSSET et Alix REBOUL, Raphaël GUIGNIER et Elodie CURT, Mickaël BOIS et Anaïs CRISTOFOLI, Guillaume MULA et Emilie PICHE, Patrice BOUVIER et Bernadette PAULIN, Valentin INFANTI et Eléa BONATO.

## Décès

Henri CHARVET, Marie MROZEK, v. BALDASSI, Henri MACCATROZZO, Suzanne BERNARD-BRUNEL, v. BLANC-JOUVAN, Marcel FERRIÈRE, Paul LENOIR, Marcel BARBE, Guy RYO, Philippe ROSSAT, Louis BOUTIN, Elise BARNEL, Junuz ALIEVSKI, Marguerite FAORO, v. DI MARCO, René ROUSSET, Gilbert RICHARD, André BARNEL, Denise BAUP, v. VINCENT, Auguste THÉVENON, Elise BARNEL, Julia VELOSO, v. THOUMY, Léon YERGANIAN, Bruno FINART, Yvette TONIZZO, René FRANTICH, Serge PAYAN, Monique JEANTET, v. JOUVENE, Paul FLUCHAIRE, Hélène PICCHIONI, v. DONATI, Luc BRACHET, Paul FLUCHAIRE, Antonio NETO, Marcelle PERRET, v. ARNAUD, Paulette BOREL, v. DELOCHE, Arlette ROUX, Evelyne VERCH, ép. PELLEGRINI, Eliane LÉGLISE, v. GRISWARD, Paulette CERVI, v. BRACHON, Olga ALLIAUD, v. ANESINI, André LENOIR, Yves MARÉCHAL, Andrée GERVAIS, v. TESCARI, Josette MAZET, v. PONCET, Suzanne EYMERY, ép. TROUSIER, Gabriel JOUBERT, Colette FERRIERE, v. BELLON, Andrée CAILLAT-MIOUSSE, v. TURC, Claude GARCIA, Jean-René LANGELIER, Colette BELLIN, Maurice SIMONETTI, Marcelle MOIZAN, v. MARCHIOL

WWW.LAMURE.FR



VILLAGES ÉTAPES

Mais  
aussi...



Pôle d'animation  
de La Mure



Mairie de La Mure  
@Ville\_LaMure

Le Breuil est une publication éditée  
par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier  
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier  
Conception : www.basdecasse.fr.  
Papeterie Le Fusain, 3 250 exemplaires.